

Abonnez-vous à

- 1) la **Lettre d'informations hebdomadaire** en envoyant un mail à paroisse.gennevilliers@gmail.com
- 2) notre **chaîne Youtube** avec un message d'encouragement par semaine [youtube.com/channel/UC5HyxaPsEFSadlWXCXEeE8g](https://www.youtube.com/channel/UC5HyxaPsEFSadlWXCXEeE8g)

Comme **adulte**, il est possible de **se préparer à recevoir le baptême, à recevoir la Communion, et/ou les 7 dons du St Esprit dans la Confirmation**. Comment ? Rejoignez le groupe du Catéchuménat des adultes comme d'autres avant vous. C'est une réunion par mois et un accompagnement personnel pour poser ses questions et progresser à son rythme.

Contacts : **Baptême et 1^o communion** : Jean Velon : 06 84 19 31 97 ou jean.velon@laposte.net ; **Confirmation** : Lucyna Wozniak : 06 75 60 80 51 lucyna.wozniak@laposte.net

Comment aider notre paroisse à vivre ?

1) **La quête**. Chaque dimanche, mettez de côté l'argent que vous auriez donné à la messe. Vous apporterez le tout à la première après le confinement.

2) **Demander une intention de messe** (cf p. 2)

3) **Le Denier de l'Église ou dîme est un don volontaire** de chaque baptisé

L'absence de messes au printemps et à nouveau en novembre a des conséquences sur les finances de la Paroisse : nos recettes (quêtes notamment) ont diminué fortement.

Par ailleurs, jusqu'à présent la présence des prêtres de la Mission de France qui ont une activité salariée ou en retraite ne coûtait rien à notre paroisse. Or, le traitement mensuel du p. Olivier, à temps plein (914 E + 20 messes à 18 E + les charges sociales), et le complément de retraite du p. Jean-Dominique (50 E et 12 messes à 18 E), sont une nouvelle dépense.

Que vous soyez nouveau à Gennevilliers, jeune ou ancien, vous vous sentez concernés par la dimension spirituelle de la mission : la vivre ensemble en étant à son service et en participant aux différentes activités, et aussi participer financièrement au Denier de l'Église, aussi appelé la Dîme. Un grand merci pour celles et ceux qui font déjà cet effort, ainsi qu'à ceux qui commencent cette année.

• **Combien donner ?** *Il est parfois recommandé de donner l'équivalent d'une ou deux journées de travail, ou bien 1% de l'impôt sur le revenu. Ou ce que vous pouvez. Pour ceux qui paient des impôts, 66 % de leur don est déductible. En donnant par exemple 100 E, cela ne coûte « vraiment » que 34 E.*

• **Comment donner ?** *Il existe plusieurs manières de faire : 1) par **chèque** : à l'ordre de la « Paroisse de Gennevilliers » ; 2) par **Carte bleue** sur le site internet sécurisé du diocèse (<https://don.jedonneaudenier.org/nanterre/92/~mon-don/>) en choisissant « Paroisse de Gennevilliers » ; 3) par **prélèvement automatique mensuel** ; 4) en faisant un **virement** sur le compte de la paroisse (mail à secret-pargen@free.fr).*

Merci d'avance de le faire avant le 31 décembre 2020.



La Vie circule – Infos – Novembre 2020

Message de Mgr Rougé



Chers frères et soeurs du diocèse de Nanterre, Nous traversons décidément une période difficile, trop difficile pensent peut-être certains.

La persistance du coronavirus est éprouvante pour tous. Je pense bien sûr tout spécialement aux malades, aux soignants mis à rude épreuve ainsi qu'aux défunts et aux familles en deuil. J'imagine l'inquiétude familiale, spirituelle, professionnelle, économique qui peut vous habiter au seuil d'un reconfinement notamment liturgique.

Et voici qu'à tout cela est venu s'ajouter le drame épouvantable des meurtres de la basilique Notre-Dame de l'Assomption à Nice. Le P. Hamel il y a quelques années, un professeur d'histoire la semaine dernière, des fidèles et un sacristain à Nice : notre Eglise et notre société, dans leur diversité, ont été touchées en leur coeur.

La tentation est grande de se laisser aller à l'incompréhension, au découragement voire à la colère. Mais un surcroît d'épreuves peut aussi réveiller en nous un surcroît de courage et de persévérance dans la foi et la charité.

Ne nous laissons pas aller à l'amertume. Réinvestissons-nous dans la prière personnelle et familiale. Soyons particulièrement attentifs aux personnes isolées, aux mourants, aux familles en deuil. Aucune disposition officielle ne nous en empêche désormais.

Le premier confinement correspondait avec le carême, le deuxième coïncidera pour une part avec l'Avent : que ces étonnantes circonstances liturgiques nous aident à vivre les épreuves du temps présent à leur juste profondeur.

A vues humaines, nous sommes les victimes d'une deuxième vague du virus. Dans la lumière de Dieu, soyons les artisans d'une nouvelle vague de foi, d'espérance et de paix.

Dans la lumière de la Toussaint, fête lumineuse de notre vocation à la sainteté et de notre espérance éternelle, soyez tous assurés de mon dévouement et de ma prière.

+ Matthieu Rougé, Evêque de Nanterre

Lors de sa réunion du mois d'octobre, le Conseil paroissial a pu relire ce qui a été vécu et proposé entre mars et mai dernier. Comme il n'y aura **pas d'accueil, ni de réunion, ni de messe à partir du 3 novembre** jusqu'à nouvel ordre, nous allons **reprendre ces différentes propositions.**

PRIERE

Les messes de la fête de la Toussaint sont autorisées : prions le Seigneur et demandons aux saints au Ciel de nous soutenir pendant ce 2° confinement et de porter les personnes (familles, amis, paroissiens, voisins) qui sont dans le deuil à la suite du triple assassinat de Nice jeudi 29 octobre, et ceux qui n'ont pas pu accompagner leurs morts lors du confinement du printemps. Nous proposons une **4° messe dimanche à 18h** pour permettre aux personnes qui travaillent dans les Maisons de retraite, les hôpitaux, dans les transports en commun, dans un autre service public, de nuit ou le dimanche, de pouvoir nous rejoindre, et pour accueillir plus de personnes en gardant distances entre nous.

Défunts

Il est aussi **autorisé d'aller dans les cimetières pour aller prier** sur la tombe de personnes de votre famille ou d'amis, **dimanche 1.11.**

Dimanche 24.10, nous avons proposé un **petit livret avec une prière** à adapter. Offrez-en un à une personne qui a perdu un proche ou dont vous savez qu'elle n'a pas pu aller à ses obsèques au printemps.

La messe pour les défunts, le 2^e novembre, est aussi autorisée : comme les autres lundis à **19h à St Jean des Grésillons.**

Les obsèques à l'église sont permises dans la limite de **30 personnes.**

Eglises ouvertes

A l'occasion de la sortie pour s'aérer, aller faire ses courses ou revenir du travail, **passer à l'église prier en silence, allumer un cierge, ...**

- Les **dimanches, de 14h à 17h** à **Ste Marie-Madeleine** et **St Jean des Grésillons** : **adoration eucharistique** en silence.

- Du **lundi au samedi, de 10h à 11h30**, l'église **ND des Agnettes** est ouverte.

- Du **lundi au samedi, de 18h à 19h**, l'église **St Jean des Grésillons** est ouverte



Chez nous, reprenons ce que nous avons expérimenté de bon au printemps : prière en silence à partir des lectures de la messe du jour, chapelet, lecture d'un évangile, les laudes le matin, les vêpres ou les complies le soir. Lisons un livre de spiritualité, la dernière encyclique du Pape... Beaucoup de propositions existent sur internet.

Les dimanches (et pourquoi pas aussi en semaine), regardez la messe sur France 2 « Le Jour du Seigneur » ou sur KTO (ktotv.tv et sur les box qui diffusent).

A partir du 3 novembre, les prêtres continueront de célébrer **la messe**, mais sans assemblée. Ils prieront pour vous. Vous pouvez **leur confier une intention de prière** (enveloppe avec la personne ou l'intention pour laquelle vous voulez prier, la date et la somme de 18 E en chèque de préférence "à l'ordre de Paroisse de Gennevilliers") à déposer dans la boîte aux lettres de ND des Agnettes ou celle de St Jean des Grésillons.

Pour les **obsèques**, comme les actuelles personnes de l'équipe des Funérailles sont à risque, seuls les prêtres les célébreront à l'église Ste Marie-Madeleine.

FRATERNITE et SERVICE



Pour garder les liens entre nous, en étant notamment attentifs aux personnes seules, âgées, malades, en grande précarité financière ou psychologique, pensons à **téléphoner** régulièrement à une personne que nous connaissons. Merci aussi aux personnes qui ont accepté de rendre ce service en téléphonant à celles qui l'ont demandé en nous laissant leur numéro.

Tout en restant prudent, et si votre emploi du temps et votre santé vous le permettent, répondons favorablement à une **demande d'aide mise en place par une association ou la ville.**

Permanence téléphonique par un prêtre : du mardi au vendredi, de 18h à 19h30, au 01.47.98.79.26.

Accueil par un prêtre pour une discussion ou une confession : **mercredi de 17h30 à 19h à ND des Agnettes** et **samedi de 10h à 11h30 à St Jean des Grésillons.**

A la demande, les prêtres peuvent aller faire une **visite en maison de retraite et à l'hôpital**, célébrer le **sacrement des malades** et **porter la communion.**

AGENDA novembre 2020,

En raison du confinement, **toutes les réunions en présentiel sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Par contre, il est possible de se réunir à distance en visioconférence.**

Comment rester informé ? Consultez régulièrement

- le **site internet** de la paroisse : <https://www.paroissegennevilliers.fr>

- suivez nos 2 comptes **facebook.com/paroissegennevilliers** et **twitter.com/Egennevilliers**